

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DU PERCHE SARTHOIS

PARCOURS DÉCOUVERTE



TORCÉ-EN-VALLÉE

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



INTRODUCTION

La commune de Torcé-en-Vallée, située dans le département de la Sarthe et dans la Communauté de communes du Gesnois Bilurien, fait partie du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois. Elle s'étend sur une superficie de 16,86 km² et compte 1429 habitants (recensement de 2022, source INSEE). Légèrement vallonné, avec une altitude variant de 71 m à 146 m, le territoire communal est traversé par la rivière de la Vive Parence du nord au sud. Le bourg, approximativement implanté au centre de celui-ci, se déploie à environ 85 m d'altitude.

Page de gauche : vue aérienne du bourg depuis l'ouest.
Ci-contre : Torcé et ses environs sur la carte de l'évêché du Mans par Alexis-Hubert Jaillot (1706).
Source : gallica.bnf.fr/BnF





1 La place de l'Église, point central du développement du bourg. 2 La rue Notre-Dame en direction de l'église, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).

Entouré de champs et de bois, le bourg a toujours bénéficié de la proximité d'axes de communication importants : la voie gallo-romaine Le Mans-Évreux, puis la voie royale Le Mans-Paris et enfin la D 301, reprenant à peu près toutes le même tracé à l'ouest du bourg. Son développement au croisement de deux axes secondaires, est-ouest et nord-sud, lui donne sa configuration de bourg-carrefour. L'axe est-ouest, formé par les rues Notre-Dame et de la Poste, est bâti en premier et rassemble les commerces. Le second axe est la rue des Rosiers. Moins bâtie, elle s'est développée plus tardivement, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et au XX^e siècle. Aujourd'hui, le bourg conserve un patrimoine riche témoignant de toutes les étapes de sa construction.

D'UNE ORIGINE INCERTAINE À UN BOURG CENTRÉ SUR SON ÉGLISE

Appelée successivement *Ecclesia de Torciaco*, puis *Torcey* et, dès le XIV^e siècle, *Nostre Dame de Torcé*, l'ancienne paroisse porte le nom de Torcé-en-Vallée seulement depuis 1926. Les documents la mentionnant pour la première fois sont étroitement liés à l'édification du prieuré* et à l'église. Toutefois, il est



évident que l'histoire de Torcé est antérieure comme en atteste le mégalithe situé à l'entrée ouest du bourg, connu sous le nom de "Dolmen de Torcé". L'occupation humaine de ce territoire remonte donc vraisemblablement au Néolithique moyen.

Au cours des premiers siècles de notre ère, le peuplement dans le secteur de Torcé est très certainement inhérent à l'existence de la voie gallo-romaine Le Mans-Évreux. Néanmoins, aucune découverte n'a pour le moment permis d'attester la présence d'un habitat durant cette période à l'emplacement de l'actuel bourg de Torcé-en-Vallée. Cependant, en 1874, un trésor constitué de deux vases en terre cuite contenant plus de 8000 monnaies de bronze du III^e siècle est trouvé à proximité de la voie antique sur la commune de Beaufay, dans le champ des Trois Barreaux dépendant de La Blanchardière, à seulement deux kilomètres environ au nord-ouest du bourg de Torcé.

Selon nos connaissances actuelles, le bourg se développe probablement entre la fin du XI^e siècle et le XIII^e siècle. En effet, dès la fin du XI^e siècle, les moines de l'abbaye de Marmoutier reçoivent en donation l'église de Torcé, fondée à une date inconnue. Les éléments les plus anciens de l'édifice datent également de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle, ce qui n'apporte pas d'indications supplémen-

taires quant à l'ancienneté du bourg. C'est également à cette époque qu'est fondé un prieuré par les moines de l'abbaye de Marmoutier, à côté de l'église, et qu'apparaît Torcé dans les textes.

En dehors du domaine du prieuré, le territoire de Torcé est alors organisé en fiefs* appartenant à différents seigneurs locaux, comme ceux des Aulnays ou de Fleuret, qui très tôt profitent de la Vive Parence pour asseoir leurs pouvoirs et revenus en y installant des moulins. Ainsi, à la fin du Moyen Âge, cinq moulins sont construits le long de la rivière. Dans le bourg, le développement se fait essentiellement autour de l'église puis le long de la rue Notre-Dame, peut-être en raison de la proximité de la voie romaine et du chemin Mansais à l'ouest. Ce chemin, reprenant à peu près le même tracé que la



Vue aérienne du centre-bourg.

voie antique, relie Paris au Mans en passant par Bellême et Bonnétable. Il deviendra la première route royale traversant le Maine au XVIII^e siècle, mais perdra son importance lors de la création de la voie royale passant par La Ferté-Bernard en 1772. Dans la rue Notre-Dame sont conservées deux mai-

sons qui datent de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle : celles situées au n°18 (voir p. 15) et au n°7 (voir p. 21). De la même manière que l'église, elles témoignent de l'importante campagne de reconstruction après la guerre de Cent Ans. Sous l'Ancien Régime, la paroisse de Torcé relève en partie du marquisat de Montfort-le-Rotrou et de la seigneurie de Bonnétable tout en étant rattachée à celle des Aulnays. Cette dernière passe de famille en famille avant de devenir possession de la famille Thieslin au XVII^e siècle comme le fief de Fleuret. Ces deux propriétés sont acquises vers 1679 par les religieuses du couvent de la Visitation du Mans. Les sœurs de la Visitation possèdent ainsi au XVIII^e siècle le fief de Fleuret, les Aulnays et son moulin, le moulin de Cherruau et peut-être le 18 rue Notre-Dame.

Le bourg sur le plan cadastral napoléonien de 1836 (Archives départementales de la Sarthe, PC366).





Statues de la Vierge visibles à l'intérieur et à l'extérieur de l'église : 1 Éducation à la Vierge dans la chapelle sud. 2 Vierge à l'Enfant en plomb sur le toit de l'église. 3 Vierge à l'Enfant contre le pilier du bas-côté sud. 4 Vierge à l'Enfant en terre cuite dans le chœur, autrefois dans la niche en façade. 5 La place de l'Église et ses anciens commerces. 6 Un pèlerinage place de l'Église au début du XX^e siècle (collection particulière).

LE RÔLE MARQUANT DES PÈLERINAGES

Le bourg de Torcé-en-Vallée a connu un accroissement et une richesse architecturale importante pour un bourg de cette taille en raison de l'importance du culte marial*, comme en témoigne son église. Développé dès le XI^e siècle en Occident, il prend son essor à Torcé à partir du XIII^e siècle. En effet, la tradition raconte que, dès le XI^e siècle, des miracles ont lieu au sein de la paroisse et seraient à l'origine de rassemblements. Toutefois, le premier pèlerinage avéré date de 1391. Nombreux par la suite, ils ont principalement lieu entre mai et septembre. Deux sont notamment très célèbres ; celui du 2 juillet, jour de la Visitation, et celui du 8 septembre, date de la Nativité de la Vierge. En temps de calamités publiques,

d'épidémies, de sécheresses ou encore de fléaux, des paroisses entières viennent plusieurs fois par an jusqu'à Notre-Dame de Torcé. De plus en plus reconnus, ces rassemblements attirent de nombreux évêques du Mans qui y participent régulièrement jusqu'au XX^e siècle. Louis XIII serait même venu faire le pèlerinage du 8 septembre 1614, comme l'indique le blason en bois peint réalisé vers 1920, situé dans le bas-côté sud de l'église. Les pèlerins affluent du Maine, du Perche, de la Normandie, de la Bretagne et de l'Anjou. Leur nombre, en augmentation constante, modifie l'apparence du bourg. L'église est alors agrandie et ornée en conséquence par l'ajout, notamment, de plusieurs représentations de la Vierge, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'édifice, de manière à ce que les pèlerins puissent

constamment la voir. L'influence des pèlerinages entraîne également le développement de l'architecture d'hébergement au sein de la commune. Dès le



XIV^e siècle, les "hostelleries" sont nombreuses autour de l'église. Au fil du temps, les auberges les remplacent. Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, le contrôle des pèlerinages entraîne leur diminution à Torcé-en-Vallée. Toutefois, dès le début du XIX^e siècle, un renouveau de ceux-ci est observé, stimulé par la proclamation, en 1854, du dogme de l'Immaculée Conception. Les pèlerinages favorisent le développement économique de la commune et engendrent un accroissement de la population qui atteint 1701 habitants en 1831. Actuellement, seul le pèlerinage du 2 juillet, appelé localement la "Juillette", est encore célébré.

UN DÉVELOPPEMENT MITIGÉ AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

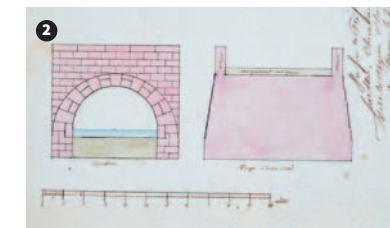
Au cours du XIX^e siècle, le bourg de Torcé-en-Vallée semble conserver un certain dynamisme apportant quelques transformations. Des commerces se développent tels que des épiceries, des cafés ou des boulangeries. Vers 1840, un notaire, un buraliste ou encore une sage-femme sont installés à Torcé. La commune ne semble dépendre de ses voisins, Bonnétable, Montfort et Pont-de-Gesmes, que pour leurs foires et marchés. D'autre part, une amélioration des voies de communication est observable dès la première moitié du XIX^e siècle. Le passage à gué de la Vive Parence est remplacé par un pont dès 1813. L'élément majeur reste l'arrivée de la ligne des tramways de la Sarthe, conçue par



1 La gare de tramways, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière). 2 Coupe et élévation du pont construit sur la Vive Parence en 1813 (Archives départementales de la Sarthe, 3 O 1650). 3 Le sabot au-dessus de la porte de la "maison du sabotier", 1 place de l'Église.

l'ingénieur Louis-Harel de La Noë, en 1897. Reliant Le Mans à La Ferté-Bernard via la bifurcation de la Détourbe (commune de Bonnétable), cette ligne facilite les déplacements des habitants, l'importation de marchandises et la venue de pèlerins. Malheureusement, déficitaire et concurrencée par l'automobile, elle ferme en 1947. La gare, aujourd'hui disparue, était située dans l'actuelle rue de la Gare à l'ouest du bourg. Néanmoins, dans cette rue, l'ancien "Café de la Gare" réhabilité en habitation, est encore présent. Parallèlement, l'activité commerciale s'amplifie. Un marché aux denrées, se tenant le dimanche matin, est mis en place à partir de 1866 ; un bal est tenu de manière permanente dans l'une des auberges dès 1892 et, au début du XX^e siècle, on dénombre quatre cafés et

auberges, une boulangerie, quatre épiceries et une boucherie. Toutefois, malgré ces évolutions, le bourg ne s'étend guère et seulement quelques maisons de notables sont élevées en périphérie





1 La rue Notre-Dame et le pont au-dessus de la Vive Parence. 2 L'entrée du bourg à l'ouest.
3 Le groupe scolaire Marie Pape-Carpentier.

durant la seconde moitié du XIX^e siècle. La population communale diminue pour atteindre 1206 habitants en 1901. La deuxième moitié du XIX^e siècle est marquée par une période d'exode rural qui se poursuit et s'intensifie au XX^e siècle.

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, le développement du bourg stagne et très peu de nouvelles constructions viennent le compléter. En 1914, un premier réseau électrique destiné à l'éclairage public dans les rues principales est installé. La source d'énergie est le moulin d'Epailard qui grâce à sa roue actionne une dynamo. L'éclairage public moderne arrive seule-

ment en 1966. Les années 1960 sont propices aux améliorations. Des trottoirs sont ajoutés et l'adduction d'eau est amenée par le Syndicat intercommunal de la Vive Parence depuis les sources de "La Pagerie" situées à 2 km du bourg. C'est également à la fin des années 1960 que sont construits les premiers pavillons en périphérie du bourg. Ceux-ci se multiplient au cours des années 1970/1980 et rejoignent peu à peu les fermes isolées à l'est, à l'ouest et au sud. Le lotissement du Dolmen commence à sortir de terre à la fin des années 1980 sur les prés à l'ouest, à proximité de l'ancienne gare de tramways. Malgré cette extension du bourg, la po-

pulation communale continue de diminuer tout au long du XX^e siècle et, en 1990, ne compte plus que 784 habitants. Ce long déclin, visible dans la plupart des communes rurales, est en partie lié à l'évolution de l'agriculture, activité dominante de la commune jusqu'au XX^e siècle. Le nombre d'exploitations passe de 180 en 1953 à une trentaine à la fin des années 1970, puis seulement à 13 en 2015. Cependant la commune, située à mi-chemin des bassins d'emplois de La Ferté-Bernard et du Mans, voit, dès le début des années 2000, sa population augmenter considérablement (1429 habitants en 2022). Cette croissance s'accompagne de nouveaux lotissements à l'est et à l'ouest du bourg et de la construction d'un groupe scolaire en 2014.

Après avoir témoigné d'une ferveur religieuse marquante, Torcé-en-Vallée est aujourd'hui une commune résidentielle qui conserve un centre relativement bien préservé et qui n'a pas encore révélé tous ses secrets.



© J.-P. Berlose - Cemjika / Perche Sarthois 2015

PARCOURS DÉCOUVERTE

Cette déambulation d'environ 2,2 kilomètres est l'occasion de découvrir l'histoire et le patrimoine du bourg de Torcé-en-Vallée. Pour les amateurs de randonnées, une boucle de 10,42 km vous permettra d'aller jusqu'à la butte de Montrentin où, selon la légende, Gargantua se serait assis et amusé à lancer des pierres dont l'une d'elles serait le Dolmen de Torcé. Cet itinéraire vous permettra de passer par les Aulnays au retour.

Le dolmen.
© J.-P. Berlose - Cemjika /
Perche Sarthois 2015



1 L'église Notre-Dame depuis la place de la Mairie. 2 L'intérieur de l'église depuis la tribune.
3 Le portail roman en plein cintre. 4 Fenêtre à meneau sur la tour.

1 ÉGLISE NOTRE-DAME

Selon la tradition, un "oratoire en bois" ou une "humble chapelle" se trouvait à l'emplacement de l'église actuelle dès le VI^e siècle. De même, une tour remontant à l'époque romaine, portant le nom de Tour de César, aurait servi de base à sa construction. Toutefois, c'est seulement au XI^e siècle qu'est mentionnée, pour la première fois, l'église de Torcé-en-Vallée lorsqu'elle est transmise à l'abbaye de Marmoutier. Deux textes évoquent cette donation dont l'origine exacte est encore incertaine. En effet, vers 1080, la donation par Burchard de Crapon, fils de Faucher de Crapon, aux moines de Marmoutier est signalée dans le cartulaire de l'abbaye. Ce don est vraisemblablement confirmé par l'évêque du Mans, Hildebert de Lavaradin, à la même époque. Une seconde source indique néanmoins que ce serait un seigneur local nommé Albéric qui fait

don des églises, du cimetière, des dîmes* et d'une pièce de terre au monastère avant 1100. L'église romane, datant sans doute de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle, s'ouvre par le portail en plein cintre*, toujours visible dans la tour-clocher. Elle était composée d'une longue nef de 8,50 m séparée du chœur par un arc triomphal (arc situé à l'entrée du chœur portant généralement une poutre de gloire*) dont les vestiges sont conservés dans les combles. La

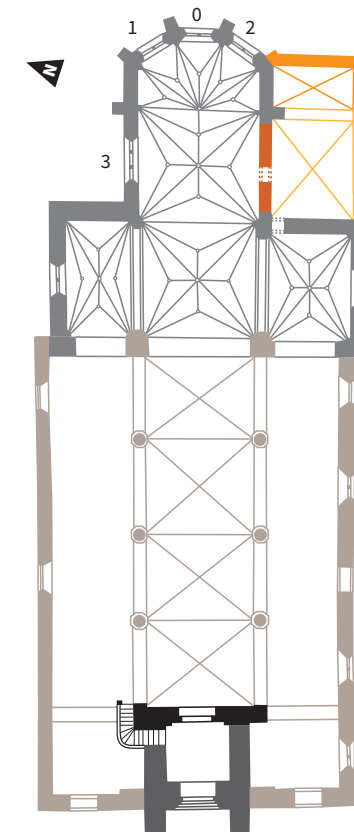
tour-clocher est construite en plusieurs étapes au cours des XIII^e et XIV^e siècles, en pleine période de Guerre de Cent Ans. Selon une tradition orale, la tour aurait été fortifiée dans le but de servir de lieu de défense aux habitants. Cette hypothèse est plausible compte tenu de l'importance des contreforts et de la taille de ses ouvertures. Seules les fenêtres à meneau percées dans la partie supérieure donnent un aspect moins massif à la tour.



Le vitrail de la Crucifixion de 1520.

Au XVI^e siècle, l'église est largement transformée. Le chœur est entièrement reconstruit et laisse place à une abside* à cinq pans complétée de deux chapelles formant transept*. La chapelle sud est bâtie avant 1514, date à laquelle le prieur de Torcé, frère Louis Cerlet, cède à la fabrique* une parcelle du terrain du prieuré pour faire construire la chapelle nord. La chapelle sud a donc probablement été bâtie peu de temps avant la seconde. En parallèle, les travaux dans le chœur se poursuivent et sont l'occasion de mettre en place un ensemble de verrières consacrées à l'iconographie mariale dont la disposition d'origine est encore incertaine : l'Annonciation dans la baie d'axe (baie 0), l'Adoration des mages à

gauche (baie 1), la Vierge à l'Enfant à droite (baie 2), l'Assomption et la Crucifixion l'une en face de l'autre dans la première travée. Néanmoins, un doute persiste quant à l'emplacement de la verrière de la Crucifixion. Selon certaines sources, elle aurait été créée pour la baie d'axe. Sachant qu'elle est datée de 1520, comme l'atteste un marché passé entre Charles de Coesmes, seigneur de Lucé et de Bonnétable, et Jean Mauclerc, vitrier au Mans, le chœur est donc certainement terminé cette même année. Un retable* en pierre, dont le haut-relief de la Dormition de la Vierge est conservé en façade de l'actuel maître-autel, est ajouté en 1531. Le troisième gros chantier du XVI^e siècle est l'ajout des bas-côtés. Pour cela, les murs latéraux de la nef sont remplacés par six colonnes, de 0,65 m de diamètre et 4,50 m de haut, afin de soutenir la charpente et le toit. Le bas-côté nord a vraisemblablement été bâti après la chapelle nord. La date précise de construction du bas-côté sud n'est pas connue mais ce dernier a néanmoins été ajouté après l'édification de la chapelle sud, courant XVI^e siècle, comme le montre les chaînages d'angle* de celle-ci. Les deux bas-côtés sont donc sans doute contemporains même s'ils ont été bâtis en plusieurs campagnes de travaux. Les Guerres de Religion ont également marqué l'architecture de l'église comme en témoignent des ouvertures de tir percées dans le bas-côté sud et d'imposantes grilles aux fenêtres.



Plan église © J. Bulard

ÉGLISE NOTRE-DAME Plan et chronologie relative

- Fin XI^e - XII^e s.
- XIII^e - XIV^e s.
- XVI^e s. - avant 1531
- XVI^e s.
- XVII^e s.
- XVIII^e s.
- XIX^e s.

(0) Numérotation des baies



1 Le haut-relief de la Dormition de la Vierge, du XVI^e siècle, intégré au maître-autel du XIX^e siècle.
2 La porte percée entre la sacristie et le chœur au XIX^e siècle.

De nombreux éléments mobiliers datent également du XVI^e siècle, tels que l'orgue et une série de statues dont la Vierge à l'Enfant en terre cuite dans la niche au-dessus du portail (aujourd'hui placée dans le chœur). Par ailleurs, le calvaire présent dans le bas-côté nord semble avoir fait partie d'une poutre de gloire datant aussi du XVI^e siècle.

L'orgue est situé à l'entrée de la nef, sur une large tribune décorée de blasons non armoriés et d'engoulants (têtes d'animaux, réels ou imaginaires, tenant dans leur gueule l'extrémité d'un élément architectural porteur). Il est doté de deux buffets superposés et décorés de bas-reliefs de style Renaissance. Les buffets semblent dater du XVI^e siècle mais il est complexe de préciser la datation de l'ensemble des éléments constitutifs de cet orgue. Il est restauré une première fois par Jacques Verdier, facteur d'orgues mançais, en 1635 puis en 1648, et de nouveau en 1775 par un



2

certain Parizot, facteur mançais. Laisse à l'abandon à la Révolution, il est ensuite restauré à plusieurs reprises de façon plus ou moins scrupuleuse. Ainsi,

au début des années 2000, seulement 40 % environ de la tuyauterie est d'origine. Le buffet est classé monument historique le 2 juillet 1970.

L'église Notre-Dame subit moins de remaniements au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, jusqu'à la Révolution. En 1638, deux retables sont mis en place dans les chapelles et en 1655, une nouvelle chapelle dédiée à Saint-Joseph est ajoutée au sud du chœur. À cette occasion, le vitrail de la Crucifixion aurait été déplacé dans celle-ci. Puis en 1723, trois cloches sont installées dans la tour-clocher et bénies le 30 juin par Julien Desportes, curé de Beaufay. Les cloches sont refondues en 1774 par Michel Lorrain avant d'être de nouveau baptisées le 27 avril 1778 et en 1785. Une petite sacristie portant d'ailleurs l'appellation "d'arrière sacristie", vient compléter celle située dans l'abside, derrière le retable. Elle est construite au sud du chœur à côté de la chapelle Saint-Joseph. Enfin, un bénitier en marbre est ajouté et le retable nord est orné d'un tableau illustrant la scène de saint Charles Borromée donnant la confession aux pestiférés de Milan. Il semble également que ce soit à cette époque que la fabrique acquière la croix de procession dont le bâton est orné de fleurs de lys. Selon la tradition, elle aurait été offerte par Louis XIII lors de son passage à Torcé-en-Vallée. À la Révolution, deux cloches sont fondues et l'église est vendue à Laurent Toutain, libraire au Mans, mais ce dernier se retire finalement de la vente.



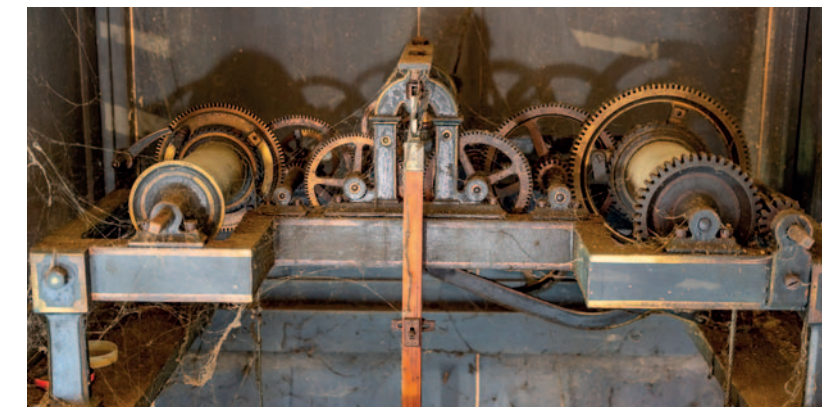
1 L'orgue. 2 La porte donnant sur l'ancien cimetière, bouchée au XIX^e siècle.

Dès le début du XIX^e siècle, d'importantes réparations sont effectuées sur la couverture, la charpente lambrissée et la flèche. En 1848, il est projeté de remplacer les lambris de couverture par des voûtes en maçonneries dans le style néogothique* rappelant celles du chœur et des chapelles. Cela n'aboutira pas pour les bas-côtés; néanmoins, dans la nef, une nouvelle voûte en brique enduite au plâtre est construite. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Lusson, sous la direction de l'abbé Tournesac, inspecteur des Monuments historiques. La réception des travaux a lieu le 11 avril 1848. En 1853, les fonts baptismaux* sont installés sous la tribune de l'orgue. Puis, en 1855, la sacristie située derrière le maître-autel dans l'abside étant trop petite, il est décidé de rassembler "l'arrière sacristie" et la chapelle Saint-Joseph afin de créer l'actuelle sacristie. Le chantier, supervisé par A. Tessier, architecte diocésain

au Mans, engendre un réaménagement total du chœur. Le retable est détruit mais certaines parties sont conservées et placées à différents endroits : une statue de la Vierge est installée contre le pilier du bas-côté sud, le haut-relief de la Dormition fera partie du futur maître-autel et une autre statue de

Vierge à l'Enfant est déplacée rue Notre-Dame. Une intervention sur les vitraux est également menée : l'Annonciation (baie 0) et l'Adoration des mages sont refaites sur le même thème (remplacement de l'Adoration des mages par une Adoration des bergers, baie 1), l'Assomption est détruite, et le vitrail de la Crucifixion est déplacé à son emplacement actuel (baie 3). Le maître-autel visible aujourd'hui, intégrant le haut-relief de la Dormition, est mis en place en 1863. Il présente un décor architectural néogothique dans lequel six niches accueillent des statuettes de saints et, sous un dais central, une statue de Vierge à l'Enfant du XVI^e siècle en terre cuite. En 1874, la porte latérale du bas-côté sud (donnant sur la rue), étant considérée comme insuffisante et mal placée, est bouchée et deux portes sont percées à l'extrémité

Le mécanisme de l'horloge.



des bas-côtés en façade. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Royer de Bonnétable sous la direction de l'architecte Rodier. En même temps, la porte en plein cintre donnant sur le cimetière est bouchée. En 1899, une horloge est ajoutée sur le toit du bas-côté sud, au-dessus de la façade ouest, par Gourdin, constructeur d'horloges publiques à Mayet. Au cours du XIX^e siècle, plusieurs vitraux du chœur et du transept sont remplacés. Ceux-ci illustrent toujours l'iconographie de la Vierge mais les saints sont aussi représentés. Leur fabrication est confiée à plusieurs maîtres-verriers : l'atelier Léopold Lobin de Tours, le maître-verrier manceau puis parisien Antoine Lusson et enfin son successeur Lefebvre. Au cours du XX^e siècle, plusieurs verrières de la nef sont remplacées par le maître-verrier Albert Echivard et l'artiste Julien Chapée. Puis, en 1995, le vitrail de la Crucifixion est restauré par les ateliers Avice (aujourd'hui connus sous le nom de Vitrail France).

En 1922, deux nouvelles cloches réalisées par la fonderie de cloches G&L Bollée d'Orléans viennent compléter celle de 1774 afin de reconstituer l'ancienne sonnerie. Les nouvelles cloches sont bénies en 1923. Divers travaux de toiture sont effectués au cours du XX^e siècle. L'église Notre-Dame est classée par arrêté le 7 janvier 2003. Enfin, la statue de la Vierge en terre cuite située dans la niche au-dessus du portail est



Le presbytère côté jardin.

restaurée et déplacée dans le chœur en 2012. Elle est alors remplacée par une nouvelle, réalisée par Lucie Becuwe, céramiste à La Bosse.

2 PRIEURÉ, 2 PLACE DE L'ÉGLISE

Vers 1063, une première mention de la fondation d'un prieuré bénédictin apparaît sous le titre de Notre-Dame de Torcé, pour les moines de l'abbaye de Marmoutier, sur des terres données par Burchard de Crapon. Mais, comme pour l'église, il y a un doute concernant cette fondation attribuée également avant 1100 au seigneur local Albéric qui fait don d'une pièce de terre à cet effet. Le prieuré a bien été bâti à cet emplacement. Cette incertitude amène donc à considérer le début du XII^e siècle comme point de

repère pour l'édification du prieuré. À cette époque, il s'agit d'un établissement très simple qui ne compte pas plus de deux moines.

À la fin du XII^e siècle, la situation du prieuré n'est pas favorable et aucun moine ne semble y résider. Son administration est confiée à Payen Garot, archidiacre du Mans. Le prieuré est rattaché à celui de Vivoin en 1241. Cette réunion est de courte durée puisque peu de temps après, les deux maisons sont de nouveau indépendantes. Il reste ensuite aux mains des Bénédictins jusqu'en 1647, date à laquelle frère Louis Jousseau est le dernier prieur régulier. Au cours du XVII^e siècle, une porte est ajoutée entre le prieuré et l'église afin de faciliter la communication entre eux. Celle-ci a disparu aujourd'hui.

Le prieuré est ensuite placé sous le régime de la commende*. Puis il est tenu par des prêtres séculiers, dont Louis Pouget est le premier en 1647. L'un des plus célèbres est Louis de Lavergne de Tressan qui prit pleinement possession de son titre de prieur le 9 avril 1691. Il est notamment connu comme abbé commendataire de l'Épau, à partir de 1699, puis comme archevêque de Rouen de 1723 à sa mort, en 1733. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, le prieuré est administré comme un simple bien temporel, loué au plus offrant. En 1778, dans la rubrique des terres à louer du journal *Les Affiches du Mans*, il est décrit comme étant composé de la maison priorale dans le bourg, une métairie, des jardins, 55 à 56 journaux de terres labourables (27,75 ha env.), 22 hommées de prés (9 ha env.) et quatre quartiers de vignes complétés de plusieurs droits de dîme. La même année, Guillaume Crozat, prêtre du diocèse de Limoges résidant à l'abbaye Saint-Victor à Paris, devient le nouveau et le dernier prieur jusqu'à la Révolution. Le 18 juin 1791, les biens du prieuré sont vendus comme biens nationaux en deux lots : la métairie des Pâtis à Laurent Guédon, marchand à Bonnétable, pour 18 700 livres; et le prieuré avec son domaine à Louis Bigot, vicaire à Torcé, pour 16 200 livres. L'abbé Lochet devient ensuite propriétaire du prieuré jusqu'en 1894. Celui-ci comprend alors trois maisons, deux bâtiments, une cour et deux jardins. Il

s'agit donc d'une grande propriété. En 1898, l'abbé Froger fait une description du prieuré tel qu'il devait être autrefois. Il le dépeint comme étant composé du logis prioral qui daterait du XVI^e siècle, d'une habitation plus petite accolée à celui-ci destinée au fermier, et d'une vaste grange dîmière. Le logis principal se compose alors d'une cave et d'une spacieuse pièce en rez-de-chaussée. À partir de 1907, le prieuré appartient à Emmanuel Liberge, marchand de fromages. En 1910, le logis prioral et l'habitation du fermier sont apparemment détruits. Toutefois, dès 1912, une nouvelle maison occupe le même emplacement. Il s'agit de la bâtisse toujours visible. Dans le bâtiment en retour au nord, une fromagerie et des communs



Étiquette du fromage produit à Torcé au début du XX^e siècle (collection particulière).

sont aménagés. Ainsi, la laiterie-fromagerie établie au 25 rue Notre-Dame depuis les années 1870, fabriquant un camembert sous l'appellation Notre-Dame de Torcé, déménage et s'installe dans le prieuré où elle reste jusque dans les années 1950. À cette époque, elle est reprise par la société Novandie à Savigné-l'Évêque. Dans les années

Le presbytère à l'époque de la laiterie-fromagerie, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).





L'auberge de Mimi Pinson depuis la place de l'Église.

1970, l'ensemble des bâtiments au nord est détruit. Les seuls communs encore présents aujourd'hui, implantés en L en retour à l'est du logis, datent de priori des années 1930/1940.

3 AUBERGE DE MIMI PINSON, 8 PLACE DE L'ÉGLISE

La nécessité d'accueillir et de loger les pèlerins à Torcé-en-Vallée engendra la construction de plusieurs auberges. Elles devaient être relativement nombreuses même si aujourd'hui la plus célèbre reste celle de Mimi Pinson. Dans son état actuel, elle date sans doute du XVIII^e siècle, comme semble l'indiquer les linteaux en arc segmentaire délardé* de ses baies. Au début du XIX^e siècle, elle appartient à René Passe et se compose de deux maisons, deux bâtiments et d'une cour. En 1873, la

propriété appartient à Julien Passe lorsque la partie de l'habitation en retour, côté cour, est agrandie. Puis, en 1902, les bâtiments ruraux vraisemblablement situés en fond de parcelle à l'est, sont transformés en écurie et hangar. L'auberge reste dans la famille Passe jusqu'en 1927. Appelée dans un

La façade principale de la maison dite de Tisserand.



premier temps Le Soleil d'Or, elle porte ensuite les noms des Trois Mousquetaires et Mimi Pinson, appellation encore lisible sur les enseignes aujourd'hui. Durant une grande partie du XX^e siècle, elle appartient à des britanniques. Dans les années 1960, lors des 24 Heures du Mans, elle est assez renommée et loge notables et écuries automobiles. Il y a peu, elle abritait une grande brocante avec bar appelée Les Mousquetaires.

4 MAISON DITE DE TISSERAND, 8 RUE NOTRE-DAME

Cette maison est présente sur le cadastre napoléonien de 1836 et semble dater du XVIII^e siècle, par la largeur de ses ouvertures ainsi que par sa porte à imposte et vantail coupé. Située dans la rue principale du bourg où étaient implantés de nombreux commerçants et artisans jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, elle a pu être occupée dans le passé par un tisserand comme le laisse penser sa cave semi-enterrée. Elle est d'ailleurs dénommée comme "maison de tisserand" par les habitants. Toutefois, les archives indiquent qu'un sabotier y a vécu jusqu'en 1860. Sa façade principale et sa toiture ont été remaniées aux XIX^e et XX^e siècles, notamment par l'ajout d'une corniche à entablement, de motifs dans l'enduit ciment en chaînage d'angle et en subsassement ainsi que de deux lucarnes jacobines (couvertes d'une toiture à deux pans).

5 MAISONS, 18 RUE NOTRE-DAME

Cette maison est composée de trois maisons accolées, construites à des époques différentes. La plus ancienne, à l'angle de la cour Cherruau et de la rue Notre-Dame, pourrait dater du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. Toutefois, elle conserve peu d'éléments laissant entrevoir cette ancienneté. Seules deux baies chanfreinées (aux arêtes biseautées), côté cour, peuvent en témoigner.

Par la suite, la maison aurait appartenu aux sœurs de la Visitation du Mans comme semble l'attester la croix avec un cœur, située sur le mur de clôture au niveau du pignon de la maison. La seconde maison, dans la continuité de la première, semble dater du XVIII^e siècle. Les bâtiments, présents à l'arrière et formant aujourd'hui les dépendances



Maison au 18 rue Notre-Dame : 1 Vue d'ensemble. 2 La croix ornée d'un cœur sur le mur de clôture. 3 Une porte chanfreinée côté cour.

de la maison, ont sans doute été bâtis à la même époque et repris au XIX^e siècle.

En 1836, la propriété forme une grande cour commune composée d'une dizaine de bâtiments. La dernière maison, accolée aux deux premières, a dû être construite au début du XIX^e siècle. Un acte de donation-partage, daté de juin 1855, nous apprend que la maison à l'angle de la cour Cherruau était

autrefois connue sous le nom d'"Hôtel des Trois Rois". La propriété appartient à la famille Hervé depuis le 8 octobre 1800, date à laquelle Charles Louis Hervé l'achète à Jean Blanchard, marchand à Torcé. En 1855, Joseph Hervé et son épouse, Louise Angélique Lausanne, font don à leurs enfants de l'ensemble de la propriété qui est alors partagée entre eux. Elle reste dans cette famille jusqu'en 1902.

Vers 1950, la bâtisse est encore divisée en trois maisons; ce n'est que durant la seconde moitié du XX^e siècle qu'elles sont réunies petit à petit par les propriétaires. Les cartes postales anciennes montrent que chacune possédait une cheminée et une entrée sur la rue qui ont aujourd'hui, pour partie, disparu. La maison à l'angle de la cour Cherruau était effectivement desservie côté rue par un escalier, détruit à la fin des années 1960, et la maison du XIX^e siècle a vu sa porte transformée en fenêtre, sans doute à peu près à la même époque.

Détail du plan de la Vive-Parence et de son aménagement pour l'alimentation du moulin de Cherruau en 1863 (Archives départementales de la Sarthe, 7 S 163).





Moulin de Cherruau : 1 Le bief, la vanne de décharge et le bâtiment sur lequel s'appuyaient les roues. 2 Le mécanisme. 3 La chute d'eau qui alimentait la roue en pignon. 4 La charpente d'assemblage de la grange.

6 MOULIN DE CHERRAU, COUR CHERRAU

Le moulin de Cherruau apparaît pour la première fois dans une charte du prieuré de la fin du XII^e siècle à propos d'une transaction entre les moines de l'abbaye de Marmoutier et un chevalier, nommé Foulques de L'île. Celle-ci est passée devant Guillaume de Passavant, évêque du Mans (1143-1186/87), et fait référence à un "moulin à foulon de Charruel, nouvellement construit". En 1284, une seconde mention indique que l'archidiacre de Montfort contraint le meunier du "moulin de Charuel" à payer une partie des dîmes que le prieur avait pour habitude de recevoir.

Il apparaît ensuite sur la carte de Cassini de 1765 parmi les six autres moulins à eau de la commune : moulins des Aunais (Aunays), des Eards (Epaillard), de Rose, du Petit et du Grand Boré (Beauray). En

1791, alors propriété des sœurs de la Visitation, il est vendu comme bien national à un fermier de Sillé-le-Philippe, Jacques Fouquet, avec sept hommées de prés (2,9 ha. env.) et un journal et demi de pâtures (75 a. env.). La grange avec sa charpente d'assemblage (dite à la Philibert Delorme), a certainement été bâtie au début du XIX^e siècle. Ce type de charpente, inventé vers 1550, est peu utilisé durant les XVI^e et XVII^e siècles avant d'être redécouvert à la fin du XVIII^e siècle. Elle est remarquable par sa technique d'assemblage de pièces de bois de petites dimensions permettant de libérer beaucoup d'espace dans les combles.

Le cadastre napoléonien, datant de 1836, montre le système hydraulique alors en place. La rivière de la Vive Parence qui alimente le moulin de Cherruau sur le cadastre, est en réalité une

dérivation de celle-ci. L'eau passe le long du pignon sud du bâtiment où se trouvait la roue qui a aujourd'hui disparu. Enfin, le bief* vient rejoindre la rivière juste avant le pont et celle-ci poursuit sa course en alimentant le moulin d'Epaillard. En 1836, le moulin de Cherruau est composé de quatre bâtiments s'élevant autour d'une cour ; il s'agit donc d'un moulin-ferme sur dérivation. En 1852, la propriété composée du moulin, d'une maison, de deux bâtiments, d'une cour et d'un étang appartient à un certain Louis Hulin, adjoint à la commune de Torcé.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, le fonctionnement des moulins est de plus en plus réglementé. Ainsi, le 30 octobre 1863, un arrêté préfectoral



1 La maison de notable dite du Godet et ses dépendances. 2 Maison du Godet : le linteau sculpté au-dessus de la porte d'entrée, attribué à Marin Gendrot.

établit le règlement d'eau du moulin de Cherruau. Celui-ci spécifie que le moulin est devenu une usine à blé, sans mentionner à quelle époque ce changement est opéré, et qu'il est doté de deux roues disposées à 90°, l'une en pignon et l'autre sur le mur est. Mme Aubourg, la propriétaire, est autorisée à maintenir son activité à condition de procéder à des aménagements nécessaires au maintien d'un niveau d'eau suffisant. Le meunier possédant le fermage du moulin de Cherruau à cette époque est le Sieur Launay. Selon les carnets des établissements industriels, le moulin à farine est exploité par un certain Brosse en 1873 puis par Armand Aubourg à partir de 1876. Ses deux roues sont actionnées par une chute d'eau de 2,80 m entraînant une force motrice de 7 chevaux. Celles-ci actionnent deux paires de meules dont l'une, faute d'un débit d'eau suffisant, chôme plus de quatre mois par an. Le bâtiment appelé "cage de l'usine", où étaient situés les roues motrices, les engrenages et les meules, était bâti en pierre. L'habitation comprenait une seule pièce à feu et était

complétée de deux bâtiments disposés autour d'une cour. L'emplacement des bâtiments n'a donc pas changé depuis 1836. À la fin du XIX^e siècle, le moulin de Cherruau est considéré comme le deuxième plus important de la commune après celui des Aunays. Au XX^e siècle, la propriété est agrandie à plusieurs reprises. La date précise d'arrêt de l'activité de l'usine, qui était encore en fonctionnement en 1910 et mentionnée comme moulin en 1931, n'est pas connue. Des travaux d'agrandissement sont effectués en 1934 et une grange est construite en fond de parcelle, sans doute au cours du XX^e siècle.

7 MAISON DU GODET, 30 RUE NOTRE-DAME

Les terres sur lesquelles est située la propriété, dite "du Godet", appartiennent à l'origine au domaine seigneurial de Fleuré (Fleuret). À la fin de l'Ancien Régime, ce dernier est la propriété des sœurs du couvent de la Visitation du Mans mais en 1791, l'ensemble des terres et des bâtiments est vendu en tant que bien national.

En 1836, Le Godet est toujours une propriété conséquente s'étendant à l'est jusqu'aux environs de la Vive Parence, au nord jusqu'aux terres du lieu-dit "Fleuret" et jusqu'à la propriété voisine. Elle comporte huit bâtiments aux volumes variés dont nous ne connaissons pas les fonctions. Dès 1843, la propriété est largement remaniée et trois maisons sont détruites. La maison actuelle semble construite vers 1847 pour un dénommé Jean Richard avant d'être complétée d'une étude notariale, vers 1867, par Honoré Foussard (maire de la commune de 1862 à 1884). La même année, un fournil est ajouté, puis la maison est agrandie vers 1874. En 1891, la propriété est composée d'une maison, d'écuries et de remises. Elle avait donc certainement à peu près l'apparence que nous lui connaissons aujourd'hui. La grande remise, située en fond de parcelle, a ainsi dû être construite au cours de cette période. La maison du Godet reste ensuite dans la même famille en passant entre les mains de L. Narbonne, notaire honoraire au bourg, de 1920 à 1931 puis



Ancienne ferme au 2 rue de la Paix : ❶ Le logis, la grange et les dépendances. ❷ Les dépendances depuis la cour. ❸ L'intérieur du four en brique.

d'Antoine Colcanap Narbonne, commandant du 117^e régiment d'infanterie à Laval. Jean Colcanap (1911-1977), arrière-petit-fils d'Honoré Foussard, qui aurait également vécu dans cette maison, était auteur de romans policiers sous le pseudonyme de Jérôme Caval. Au cours du XX^e siècle, la maison est agrandie au nord-ouest et à la fin des années 1970, le bâtiment en retour de la grange est détruit puis remplacé par un garage et un atelier en appentis. Parfait exemple de maison de notable implantée en périphérie du bourg, la maison du Godet présente une ornementation travaillée : garde-corps, larmiers*, lucarne sculptée. La porte d'entrée est notamment surmontée par un beau linteau sculpté non daté et attribué à Marin Gendrot. Il est orné d'un chien à gauche et d'un oiseau à droite, mêlés à des éléments reprenant le vocabulaire végétal (roses, grappe de raisin, feuilles de vigne, fruits...).

❸ ANCIENNE FERME, 2 RUE DE LA PAIX

Un ensemble de deux bâtiments est présent sur le plan cadastral de 1836 à l'emplacement où est implantée une partie de l'actuelle bâtisse. À cette époque les maisons appartiennent à Jean Richard, propriétaire du Godet. Leur implantation en périphérie du bourg laisse supposer qu'elles avaient déjà une vocation agricole à l'époque. Ces bâtiments pourraient correspondre à l'actuel logis de la ferme donnant sur la rue. Une corniche à entablement sur



sa façade principale est représentative d'une uniformisation des façades dans le bourg au XIX^e siècle. Côté cour, une extension est venue augmenter le logis entre 1912 et 1949. Une grange vient agrandir cet ensemble à l'est durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Sa construction semble avoir été effectuée en deux temps.

Puis un fournil, une étable/écurie et une remise, implantés en L, sont ajoutés entre 1887 et 1890 par Louis Legay, marchand de bois, en fond de parcelle au nord-ouest. Dans le fournil, le four en brique est dans un parfait état de conservation. À l'origine, ce corps de bâtiments était plus bas mais sa toiture a été rehaussée au cours de la première moitié du XX^e siècle. Un garage a également été ajouté au milieu du XX^e siècle au niveau de son pignon est.

La propriété passe ensuite entre les mains de Joseph Lemerrier-Galpin à partir de 1890. Elle restera dans cette famille jusqu'à nos jours puisque les



propriétaires actuels sont des descendants des Lemerrier. Aujourd'hui, elle est connue comme ancienne grainetterie, fonction qu'elle occupait vers 1950 et dont elle conserve encore les quais de déchargement dans la grange.

❹ DOLMEN DE TORCÉ

Le mégalithe dit "Dolmen de Torcé-en-Vallée", également appelé "Palet de Gargantua", date du Néolithique moyen, aux environs du IV^e millénaire avant notre ère. Témoin d'une occupation humaine du territoire de Torcé dès la Préhistoire, il était à l'origine formé d'une grande dalle supportée par des blocs.

Selon la tradition, les sœurs de la Visitation seraient à l'origine de sa destruction. Elles auraient fait briser les blocs vers 1770-1780 afin de réparer leur ferme de Fleuret. Selon une autre hypothèse, plus probable, son affaissement

Le dolmen.



Bâtiment agricole de l'ancien bordage du Thuau.

serait lié à des fouilles réalisées au début du XIX^e siècle. Celles-ci auraient déstabilisé les supports et fait tomber l'ensemble. Dès 1802, le Préfet Auvray intervint auprès du propriétaire qui contribuait à sa dégradation, avant qu'il ne soit trop tard.

Toutefois, c'est seulement le 5 mars 1969 que le mégalithe fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques.

Il est constitué d'une imposante table de 7,35 m par 5,60 m, de deux supports de 2 à 2,35 m et de 1,35 à 1,60 m ainsi que d'un autre visible sous la dalle, le tout en grès à sabalites. Ce type de grès est issu du nom d'un petit palmier dont les empreintes de feuilles sont retrouvées fossilisées dans la roche. Aujourd'hui, le dolmen de Torcé est un élément emblématique de la commune et un véritable marqueur urbain.

❺ ANCIENNE FERME DU THUAU, 3 RUE DU DOLMEN

Cet édifice agricole est caractéristique du bourg de Torcé-en-Vallée puisque quatre constructions de ce type sont présentes au sein de celui-ci. Il semble dater du XVII^e ou du XVIII^e siècle. En effet, il présente une pente de toit assez importante ainsi qu'une structure en pans-de-bois hourdée de torchis. Sa fonction d'origine n'est pas connue, néanmoins, il a fait partie d'une petite exploitation agricole de quelques hectares appelée "bordage du Thuau". Celle-ci était constituée de trois bâtiments en 1836 : une maison située à l'angle du chemin et de la rue, détruite en 1910 ; la bâtisse en fond de parcelle au sud, très remaniée au fil du temps et ne conservant pas d'éléments prouvant son ancienneté ; enfin l'édifice agricole dont il est question ici. Ce dernier a été agrandi au sud



1 Le lavoir communal. 2 & 3 La Vierge du pont : vue d'ensemble et détail de l'Enfant Jésus tenant un oiseau.

durant la seconde moitié du XIX^e siècle comme le montre notamment ses ouvertures à encadrements en brique beige à arc segmentaire.

11 LAVOIR COMMUNAL

L'édification d'un lavoir à Torcé-en-Vallée est étroitement liée aux préoccupations hygiénistes du XIX^e siècle amenant à s'interroger sur la dissociation des usages de l'eau, notamment dans les campagnes. Ainsi, la commune fait construire son lavoir sur la rive droite de la Vive Parence en 1862. En 1876, un mur en pierre de Lombron est bâti en bordure du bassin, le long de la Vive Parence. Le lavoir étant non couvert à l'origine, une toiture en appentis avec charpente en peuplier couverte d'ardoises d'Angers, soutenue par des poteaux en chêne sur des de ciment, est construite en 1923 sur son côté ouest, selon les plans de l'architecte Maurice Lévesque.

12 VIERGE DU PONT

À l'origine, cette statue de la Vierge à l'Enfant était érigée sur le retable du maître-autel de l'église Notre-Dame. Elle pourrait dater de la fin du XIV^e siècle, mais les nombreuses reprises rendent complexe une datation précise. Elle était probablement polychrome.

La Vierge porte l'Enfant Jésus de son bras droit, lui-même tenant un oiseau, symbole du monde céleste; dans sa main gauche elle avait un objet, sans doute un sceptre, disparu au début du XX^e siècle; enfin, elle est couronnée. Il s'agit ici d'une représentation de la Vierge en tant que mère et reine des cieux. Ce style de statue est relativement rare en Sarthe et témoigne, par la finesse de la sculpture, de l'importance de la dévotion à la Vierge au Moyen Âge à Torcé-en-Vallée.

Au cours du 3^e quart du XIX^e siècle, suite au démantèlement du retable en 1855, elle est déplacée et installée sur le puits

maçonné recouvrant la source, dite "Fontaine du Miracle" ou "de Notre-Dame". En effet, dès le Moyen Âge, les pèlerins attachaient des vertus surnaturelles à cette eau. Ainsi, lors de l'édification du puits et de l'installation de la statue de la Vierge au XIX^e siècle, un tronc est également mis en place afin de recevoir les dons des fidèles. Il semblerait que l'Enfant Jésus soit entièrement refait à cette époque. En pierre calcaire, la statue présente de nombreuses reprises en ciment, datant certainement du XX^e siècle, et plusieurs lacunes dues à son exposition aux intempéries. Elle est classée monument historique le 21 août 1905.

13 ANCIENNE ÉCOLE DES FILLES, 9 RUE NOTRE-DAME

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'école des filles se trouve dans la maison dite "maison des sœurs", correspondant au 12 rue de la Poste. Propriété de la commune depuis la Révolution, elle est alors tenue par les sœurs de la Congrégation d'Évron. La bâtisse n'étant pas particulièrement adaptée et en très mauvais état, la question d'un édifice dédié à cette fonction se pose de plus en plus au cours du XIX^e siècle et fait l'objet de plusieurs projets. Il faut néanmoins attendre les années 1880 pour qu'une école de filles soit construite dans la cour de l'ancien presbytère, rue Notre-Dame. Elle est bâtie selon les plans de l'architecte Constant Guyon, de Bonnétable. Les travaux se terminent le 27 juillet 1888. L'école se compose de deux salles de classe de 7 m de long sur 6 m de large. Séparées par un vestibule d'une largeur de 2 m, elles pouvaient accueillir jusqu'à 80 élèves. À la suite de la loi Goblet de 1886, l'école est laïcisée à Torcé-en-Vallée en 1899. Une directrice prend la place des sœurs qui dirigeaient l'établissement jusque-là.

De nombreux changements sont apportés à l'école au cours du XX^e siècle. En janvier 1923, un préau construit par l'entrepreneur Texier, de Bonnétable, selon les plans de l'architecte manceau Maurice Lévesque, est ajouté dans la



L'ancienne école des filles depuis la cour.

cour de l'école. Puis, en 1945, 113 filles étant inscrites pour la rentrée, la directrice demande l'ouverture d'une troisième classe. Il faut attendre le second semestre 1955 pour qu'une classe soit bâtie en retour du bâtiment principal, à l'angle nord-est, par l'architecte Goussin. Suite à la mixité instaurée en 1966, les élèves sont réunis. Le chauffage central arrive relativement tardivement dans l'école puisque c'est seulement en 1972 qu'il est installé. Cela coïncide certainement avec le regroupement de l'école des garçons et des filles en un seul établissement en 1973. En effet, la commune ne comptant plus que trois classes, il est décidé de rassembler tous les élèves dans l'école rue Notre-Dame. En 2001, l'augmentation du nombre d'enfants engendre la création d'une quatrième classe et la construction d'une extension à l'arrière du bâtiment. Puis un préfabriqué est ajouté pour pallier au manque de place. Cette solution

est temporaire puisqu'en 2014, l'école déménage dans un nouveau bâtiment élevé derrière la mairie. Les locaux de l'école sont ensuite occupés par différents services publics et associations avant d'être rachetés par un particulier en 2018 en même temps que l'ancien collège/presbytère.

14 MAISON PUIS ÉCOLE DE GARÇONS, PRESBYTÈRE ET ÉCOLE MATERNELLE MIXTE, 7 RUE NOTRE-DAME

Cette maison date probablement de la limite des XV^e et XVI^e siècles, comme semblent l'indiquer l'épaisseur de ses murs, ses baies chanfreinées de faibles largeurs et hauteurs ainsi que sa charpente, donnant cet aspect très pentu à sa toiture. Toutefois, aucun document ne semble mentionner cette maison avant le début du XVII^e siècle, époque à laquelle elle est vraisemblablement occupée par le collège de garçons,



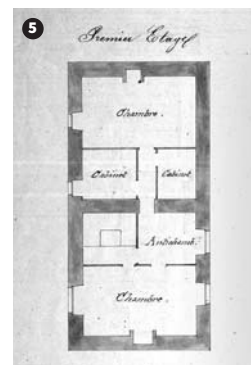
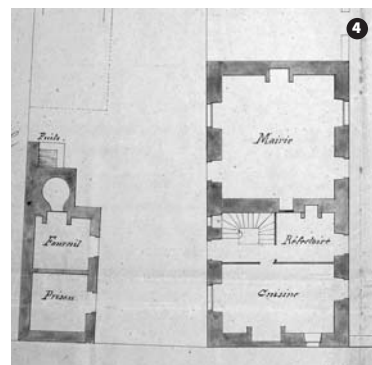
école tenue par un religieux, et sert de logement à ce dernier. Cet établissement est fondé en 1605 par Jacques de Boisnay, écuyer, sieur de Courparent et des Aulnays. La propriété est alors composée d'une maison et d'un vaste jardin. À la Révolution, le bâtiment devient propriété de la commune, le collège est supprimé mais en 1801, la bâtisse sert toujours de logement à un instituteur. Puis, peu de temps après, elle est réaffectée en presbytère. Ce dernier reste à cet emplacement jusqu'en 1863, date à laquelle il est transféré dans la maison Letessier, située sur la place de la Mairie. Dès cette époque, la commune projette d'installer la mairie au rez-de-chaussée et le logement de l'instituteur à l'étage de l'ancien presbytère, avec l'ajout d'une classe pour les garçons dans le jardin, le long de la rue. Si la mairie a bien occupé une salle du rez-de-chaussée de la maison, le temps qu'une mairie-école soit construite à l'est du bourg en 1869, l'école de garçons n'a jamais été bâtie à cet emplacement.



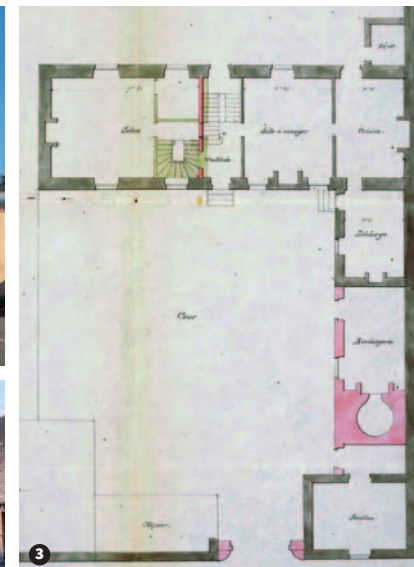
Maison au 7 rue Notre-Dame : ❶ Baie chanfreinée de la façade ouest. ❷ Ferrure portant la date 1785. ❸ La façade ouest.

Puis en 1888, comme expliqué précédemment, c'est la maison d'école des filles qui s'y installe. Elle est tenue par les sœurs de la Congrégation d'Évron logées dans la maison. Dans cette

optique, des réparations sont effectuées dans le logement qui comprend neuf pièces habitables, une buanderie et un bûcher (pièce où est entreposé le bois).



Maison au 7 rue Notre-Dame : les plans du projet d'installation de la mairie au rez-de-chaussée ❹ et du logement de l'instituteur à l'étage ❺, en 1863 (Archives départementales de la Sarthe, 1 FP 730).



Ancien presbytère : ❶ La façade arrière. ❷ La façade principale. ❸ Le plan d'aménagement de la maison Letessier en presbytère en 1863 (Archives départementales de la Sarthe, 1 FP 730).

Au début du XX^e siècle, les sœurs sont remplacées par une directrice qui loge également dans l'ancien presbytère jusqu'en 1950, date à laquelle elle déménage de l'autre côté de la rue. La même année, une école maternelle mixte s'installe au rez-de-chaussée. Lorsque l'école des garçons, rue du Stade, ferme en 1973 et que seule celle rue Notre-Dame est conservée, le directeur vient habiter dans la maison. Comme pour l'école des filles, lors du déménagement dans les nouveaux bâtiments place de la Mairie en 2014, la maison est occupée par des associations et des services publics jusqu'à son rachat par un particulier en 2018.

15 ANCIEN PRESBYTÈRE, PLACE DE LA MAIRIE

À l'origine, le presbytère est une maison de notable certainement bâtie au XVII^e siècle. En février 1863, elle appartient à M. Letessier. La propriété est composée de trois corps de bâtiment : un logis, des communs et un cabinet donnant sur la rue. Ceux-ci sont complétés d'un

jardin clos de murs, d'un second jardin non clos appelé "jardin bas", d'un puits et de lieux d'aisance. À cette époque, le presbytère, situé dans la maison au 7 rue Notre-Dame, est considéré par le curé de la paroisse comme trop éloigné de l'église et trop petit pour accueillir les pèlerins. Ainsi, il est rapidement envisagé d'acheter une maison dans le but de la transformer en presbytère. La maison Letessier intéresse la fabrique, dès 1862, mais c'est l'abbé Locht qui se porte acquéreur en premier et qui l'achète en février 1863. Finalement, un accord est trouvé entre les différentes parties puisque le 8 novembre 1863, le conseil municipal prend la décision de contribuer aux travaux de conversion de la

maison en presbytère. Le devis et le plan, dressés par l'architecte d'arrondissement B. Nourry et daté du 30 juillet 1863, mentionnent notamment la destruction de l'escalier en très mauvais état et son déplacement dans le vestibule afin d'agrandir le salon. C'est probablement à cette occasion qu'une porte percée au rez-de-chaussée, afin de permettre l'accès à l'arrière du bâtiment depuis le vestibule, a été bouchée. Une boulangerie est également ajoutée dans le prolongement de l'aile en retour mais elle a aujourd'hui disparu. À son décès, le 31 octobre 1881, l'abbé Locht fait don de son presbytère à la fabrique de l'église de Torcé. Cette fonction se maintient jusqu'en 1906. En effet, suite au transfert de la propriété



1 La mairie, carte postale du 2^e quart du XX^e siècle (collection particulière). 2 Façade principale de la mairie.

du presbytère à la commune, dans le cadre de la séparation des Églises et de l'État, et au refus du curé de louer le bâtiment, celui-ci est obligé de quitter les lieux. En 1909, la propriété est louée à Louis Durand, musicien au 5^e régiment d'infanterie à Paris. Il semble que ce soit seulement en 1920 que le curé réintègre le presbytère, qui conserve cette fonction jusqu'en 1962. Les écuries, le bûcher et la remise sont très certainement détruits au début du XX^e siècle puisqu'ils se trouvaient à l'emplacement de la mairie bâtie en 1926. Les intérieurs ont été modifiés à plusieurs reprises.

Sa façade sobre présente quelques ornements rappelant son époque de construction : corniche moulurée en talon et motif de cuir enroulé* sur sa porte. Une niche avec une statuette de la Vierge et un clocheton sur sa toiture sont les témoins de son ancienne

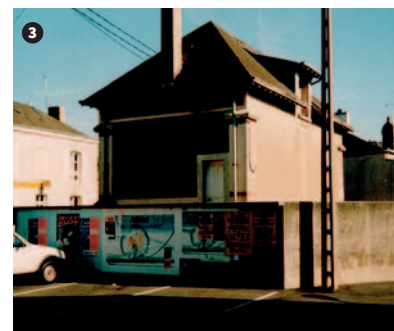
fonction. On peut également voir les anciens haut-parleurs de la sirène des pompiers installés sur une souche de cheminée, souvenirs de l'époque où ceux-ci étaient présents à Torcé-en-Vallée. Aujourd'hui, le presbytère est utilisé comme salle associative.

16 MAIRIE

Pendant longtemps, Torcé-en-Vallée n'a pas disposé de bâtiment dédié à l'usage de mairie. Après avoir été dans la maison au 7 rue Notre-Dame, une mairie-école est bâtie à la sortie du bourg rue du Stade. Celle-ci étant devenue trop petite et n'étant pas située au cœur du bourg, la commune décide d'en construire une autre plus grande dans l'ancien jardin du presbytère, emplacement central. D'une surface de 52,25 m², la nouvelle mairie est bâtie en 1926, dans un style Art Déco*, selon les plans de l'architecte manceau Maurice

Lévesque, pour la somme de 43640 francs. Son rez-de-chaussée, divisé en deux pièces à feu, est surmonté d'un faux grenier. D'un côté se trouvait le cabinet de Monsieur le Maire et de l'autre la salle du conseil. Une cloison mobile

L'arrière de la mairie avant l'agrandissement des années 1990 (collection particulière).



Ancienne mairie-école : 1 Vue d'ensemble. 2 La rue du Stade, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière). 3 Détail du fronton.

séparait les pièces, permettant de créer une grande salle d'une surface suffisante pour répondre aux besoins de la population. Ainsi, comme le montre les cartes postales anciennes, la mairie n'était formée que par le corps central de l'actuelle bâtisse et présentait une toiture débordante.

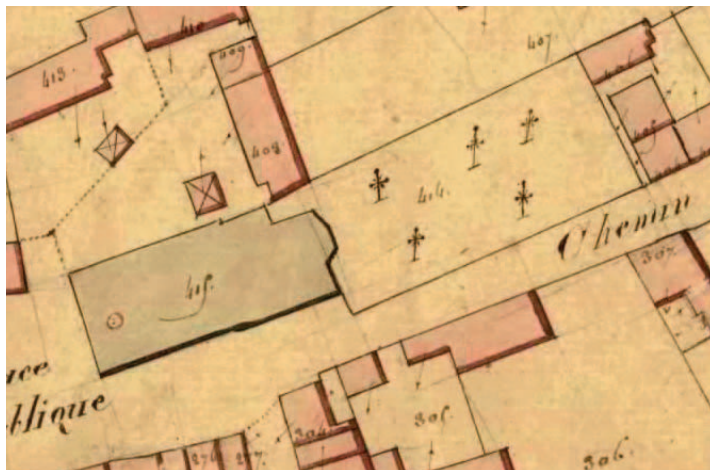
Dans les années 1990, elle est agrandie à l'est, à l'ouest et au sud et sa toiture est entièrement refaite. Les deux pièces d'origine sont transformées en une grande salle de conseil et les différents services municipaux sont installés dans les extensions. C'est également à cette époque que les deux cheminées disparaissent.

17 ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE, 7 RUE DU STADE

À Torcé-en-Vallée, l'emplacement de l'école des garçons est une problématique récurrente. Après plusieurs projets de construction d'un bâtiment dédié à cet usage, notamment à la place de l'ancien cimetière à côté de l'église ou dans la cour de l'ancien presbytère, la commune décide d'acquérir une propriété à l'est du bourg en 1864. Appartenant à Anne Gremillon, la maison et son terrain situés au lieu-dit La Renarderie sont achetés aux enchères le 4 janvier 1866. La maison est détruite immédiatement afin de commencer les travaux de construction de la mairie-école. La

bâtisse est terminée en 1869. Elle se compose au rez-de-chaussée d'une grande salle de classe de 90 m² et de la mairie dans deux pièces de l'étage. Malheureusement, dès 1881, l'école est trop petite et la mairie demande la création d'une seconde classe. Il est alors décidé de diviser la grande classe en deux pour l'arrivée d'un deuxième instituteur en 1885.

Au cours des années 1920, de nombreux travaux sont effectués dans l'école, notamment la construction d'un préau en janvier 1923 par l'entrepreneur Texier de Bonnétable selon les plans de l'architecte manceau Maurice Lévesque. Puis, en 1936, de nouveaux sanitaires sont bâtis à l'angle sud-est de la cour ; ceux-ci ont aujourd'hui disparu. Le plan dressé à cette époque montre que l'école se compose d'un préau, d'un cellier, d'un bûcher, d'une cour avec une pompe à eau, d'un jardin



Le cimetière situé au chevet de l'église sur le plan cadastral napoléonien de 1836 (Archives départementales de la Sarthe, PC366).

et de la maison d'école qui sert également d'habitation. Le déménagement de la mairie permet donc l'installation d'un logement à l'étage.

Au début de l'année 1960, l'école est de nouveau trop petite et en mauvais état, d'après une lettre de l'inspecteur départemental de l'enseignement primaire. Ce dernier réclame l'installation d'une classe démontable qui est établie pour l'année scolaire 1960-1961. En 1973, comme évoqué précédemment, le nombre d'élèves ayant diminué, il est décidé de les rassembler dans l'école située rue Notre-Dame. Rapidement, la commune vend l'ancienne école de garçons à M. Dumoutier, fondateur de l'entreprise de confection Macosa à Bonnétable, qui la transforme en atelier de couture. Aujourd'hui, elle appartient à des particuliers qui l'ont réhabilitée en maison d'habitation.

18 CIMETIÈRE, RUE SAINT-ROCH

À l'origine, comme il était d'usage, le cimetière était accolé à l'église ; il occupait l'espace à l'est, à l'ouest et au sud

Le cimetière actuel depuis le sud-est.



de l'édifice. Devenu insuffisant au XVII^e siècle, un second cimetière est construit à environ 1 km du bourg, route de Bonnétable, au lieu-dit Saint-Roch, à proximité du moulin de Beau-ray. Il est alors principalement utilisé pour inhumer les morts du nord de la commune. Une chapelle dédiée à saint Roch, mentionnée pour la première fois en 1722, est bâtie en son cœur. Situé à l'écart du bourg, ce cimetière devient l'unique lieu d'inhumation en temps d'épidémie. La chapelle est, sans doute, construite durant l'une de ces périodes, saint Roch étant le saint patron invoqué pour être préservé de la contagion. Vendue en tant que bien national en



La croix de cimetière et l'allée principale.

1792 à un marchand de Torcé, on ne conserve rien de cette chapelle, ni du cimetière, démolis à peu près à la même époque.

En 1774, le cimetière primitif accolé à l'église est modifié afin de dégager l'accès à la cour du prieuré. Puis, au début du XIX^e siècle, quelques réparations d'entretien y sont effectuées. Son implantation est confirmée par le cadastre napoléonien. Le cimetière occupait l'actuelle place de la Bascule. Il était bordé au nord par le mur de l'enclos du prieuré, au sud par l'actuelle rue de la Poste et s'étendait à l'est jusqu'aux premières maisons, au-delà du bureau de poste. Toutefois, pour répondre aux préoccupations hygiénistes de l'époque, dès 1841, la trans-



La façade principale de la poste.

lation du cimetière en périphérie du bourg est votée. Il faut cependant attendre le 10 septembre 1846 pour que la commune acquière, pour une somme de 400 francs, une parcelle ayant "la forme d'un parallélogramme de 27 m de façade sur 50 m de profondeur et d'une contenance de 13 ares 50 centiares" en périphérie du bourg, rue Saint-Roch. Ce projet est présenté par l'agent voyer de l'arrondissement, Monsieur David et approuvé par arrêté préfectoral le 18 septembre. Rapidement, le cimetière devient trop petit et est agrandi en 1856-1857. Puis, en octobre 1858, il est clos de murs sous la supervision de l'architecte Nourry Blotin. Très récemment (2020-2021), il a été étendu au nord-est. Situé en périphérie

du bourg lors de son édification, le cimetière a été rattrapé, au fil du temps, par les constructions du XIX^e et du XX^e siècle et enfin par une zone pavillonnaire au XXI^e siècle.

19 POSTE, 1 RUE DE LA POSTE

Ainsi, comme évoqué dans le point précédent, s'étendait à cet emplacement le premier cimetière de Torcé-en-Vallée. L'espace inoccupé, suite au transfert de celui-ci en périphérie du bourg, permet à la commune d'envisager plusieurs projets d'urbanisation. La construction d'une maison des Sœurs est projetée dès 1846, puis l'établissement d'une mairie-école en 1862. Les désaccords entre la municipalité et le desservant amènent rapidement à l'abandon de



1 La poste et la rue de la Poste, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière). 2 Détail du cartouche mouluré refait dans les années 1940/1950.



cette idée et il faut attendre 1863 pour que la commune envisage de transformer l'espace vacant en place publique afin de dégager l'église et de créer un lieu pouvant servir lors des rassemblements liés aux pèlerinages et aux fêtes patronales. La dernière inhumation ayant eu lieu le 2 novembre 1847 et les ossements retrouvés lors de l'exécution des travaux devant être transférés dans le nouveau cimetière, le projet, proposé par l'architecte d'arrondissement Nourry Blotin, est approuvé par arrêté préfectoral le 3 octobre 1863. Puis au début du XX^e siècle, suite à la loi Sapey de 1830 instaurant la création d'un service rural postal, un bureau de

poste est construit à l'est de cette place sur les plans de l'architecte E. Ragin-deau. Les travaux commencent début 1907 et se poursuivent tout au long de l'année. En septembre, les menuiseries sont posées par Emile Gesbert. Le bureau de poste doit donc être totalement installé au sein de la commune fin 1907 ou début 1908. Un bûcher est ajouté en juin 1908, puis un hangar en 1909 au nord-est de la parcelle, édifié par M. Boulay, entrepreneur en maçonnerie à Torcé. À cette époque, le bâtiment comprend, au rez-de-chaussée, un bureau de poste avec télégraphe et téléphone comme l'indique le grand

cartouche* mouluré sur sa façade principale, ainsi qu'un logement pour le préposé à l'étage. Aujourd'hui, le rez-de-chaussée est toujours occupé par l'agence postale communale et l'étage sert encore de logement, loué par la commune.



LES GENDROT

La famille Gendrot est particulièrement célèbre à Torcé-en-Vallée, notamment pour la renommée de deux de ses membres. Marin Pierre Gendrot, né à Torcé en 1826, est connu pour sa carrière de dessinateur de meubles et de sculpteur aux États-Unis. Dès 1847, il part pour New-York afin d'y faire carrière. En 1859, il revient se marier dans son village natal avec une certaine Marie Bigot, originaire de Beaufay. Il repart rapidement aux États-Unis, s'installe dans la région de Boston jusqu'en 1885, puis revient définitivement à Torcé où il meurt en 1891. Son fils Félix Albert Gendrot, né en 1866 à Cambridge dans le Massachusetts, a davantage marqué l'histoire de Torcé-en-Vallée. Sur les traces de son père, il suit une formation artistique en sculpture et peinture, à la fois aux États-Unis et en France, à l'académie Julian, où il a notamment comme professeur Jean-Joseph Constant dit Benjamin-Constant (1845-1902). Il fait carrière aux États-Unis en tant qu'artiste et professeur d'arts mais reste attaché à Torcé-en-Vallée où il fonde, en 1926, l'œuvre des malades dans la maison familiale, au 13 rue Notre-Dame, afin de porter secours aux malades et blessés de Torcé. En 1937, il écrit "Mosaïques d'histoire de la commune de Torcé et ses environs" en cinq volumes. Il meurt sans descendant en 1955 et fait don de sa maison, dite "de l'œuvre", à la commune. Malheureusement, l'institution ne perdure pas et, en 1976, la maison est revendue à un particulier. Au début du XX^e siècle, elle n'avait pas l'apparence que nous lui connaissons aujourd'hui et présentait un étage de style régionaliste*.

Photo ci-dessus : la maison Gendrot rue Notre-Dame, carte postale du début du XX^e siècle (collection particulière).

LEXIQUE

Abside : extrémité saillante d'un bâtiment, en demi-cercle ou polygonale, généralement d'une église (derrière le chœur).

Art Déco (architecture) : mouvement artistique des années 1910 à 1930 caractérisé par une certaine stylisation et géométrisation des formes à des fins essentiellement décoratives.

Bief : canal de dérivation d'un moulin conduisant l'eau d'une rivière à une roue hydraulique afin de la faire tourner.

Cartouche : ornement dont le centre présente une surface destinée à recevoir une inscription, des armoiries ou un élément décoratif parfois figuré.

Chaînage d'angle : appareillage en pierre de taille ou en brique formant la rencontre de deux murs en angle afin de renforcer la structure d'une construction.

Commende : concession d'un établissement monastique (abbaye, prieuré) à un clerc séculier ou à un laïc, qui n'était pas tenu d'en observer les obligations mais en percevait le revenu.

Cuir enroulé : motif ornemental en forme de cuir ou de métal découpé aux rebords enroulés.

Culte marial : dévotion uniquement dédiée à la Vierge Marie.

Dîme : du Moyen Âge à la Révolution française, impôt, en nature ou en argent, correspondant à l'origine au dixième des récoltes et versé au profit du curé pour permettre l'exercice du culte, l'entretien de l'église et l'assistance aux pauvres.

Fabrique : organisme regroupant des paroissiens (laïcs et religieux) chargés d'administrer les biens de la paroisse et en particulier de gérer la construction et l'entretien de l'église.

Fief : bien, revenu ou terre concédé par un seigneur à son vassal.

Fonts baptismaux : mobilier liturgique formé d'une cuve destinée à recevoir l'eau du baptême.

Larmier : moulure saillante destinée à éloigner l'eau de ruissellement de la face du mur.

Linteau en arc segmentaire délardé : linteau formé d'un arc en segment de cercle et dont la partie inférieure a été plus ou moins taillée obliquement pour une meilleure diffusion de la lumière.

Néogothique (architecture) : style architectural en vogue en France dans la 2^e moitié du XIX^e siècle, mettant à l'honneur les formes et les décors de l'architecture gothique de la fin du Moyen Âge, caractérisée notamment par l'arc brisé et la voûte sur croisée d'ogives.

Plein cintre (arc en) : arc formé d'un demi-cercle surmontant le plus souvent une baie.

Poutre de gloire : poutre portant une statue du Christ en Croix (généralement accompagnée des statues de la Vierge et de saint Jean), placée sur les pièces de charpente visibles à la limite de la nef et du chœur.

Prieuré : dépendance d'une abbaye, comprenant un petit nombre de moines (ou moniales) placés sous l'autorité d'un prieur (ou d'une prieure), lui-même subordonné à l'abbé.

Régionaliste (architecture) : style architectural de la première moitié du XX^e siècle qui vise à reprendre les codes de l'architecture propres à une région de manière stéréotypée comme par exemple l'usage de faux pans-de-bois.

Retable : du latin *retro tabula altaris* qui signifie en arrière de l'autel. Décor architectural vertical formant la contre table de l'autel d'un édifice religieux, il comprend généralement un cadre et, au centre, un tableau ou un décor sculpté.

Transept : vaisseau perpendiculaire à la nef d'une église, formant un plan en croix latine.



TORCÉ-EN-VALLÉE

EXTENSION DU PARCOURS

LA BUTTE DE MONTRENTIN DEPUIS TORCÉ-EN-VALLÉE

Distance totale : 10,42 km

Cette randonnée vous intéresse ?
Rendez-vous sur notre site internet www.perche-sarthois.fr/Le-Pays-du-Perche-Sarthois. Dans la rubrique *Le Pays d'art et d'histoire* puis la sous-rubrique *Inventaire du patrimoine*, vous retrouverez le parcours-découverte ainsi qu'un lien vers le site Visorando. Ainsi, vous aurez accès à la description, au tracé GPX et à la version mobile de la randonnée "Butte de Montrentin depuis Torcé-en-Vallée".

Extrait de SCN 25° © IGN - 2022 - Autorisation n° 40-22-501 - Reproduction interdite



Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois appartient au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, Direction générale des Patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine ainsi que la qualité des actions proposées. Aujourd'hui un réseau de 202 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité, les pays de la Vallée du Loir, Coëvrons-Mayenne, du Vignoble Nantais, ainsi que les villes de Vendôme, Le Mans, Laval, Angers, Saumur, Tours, Nantes, Saint-Nazaire, Guérande et Fontenay-le-Comte bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

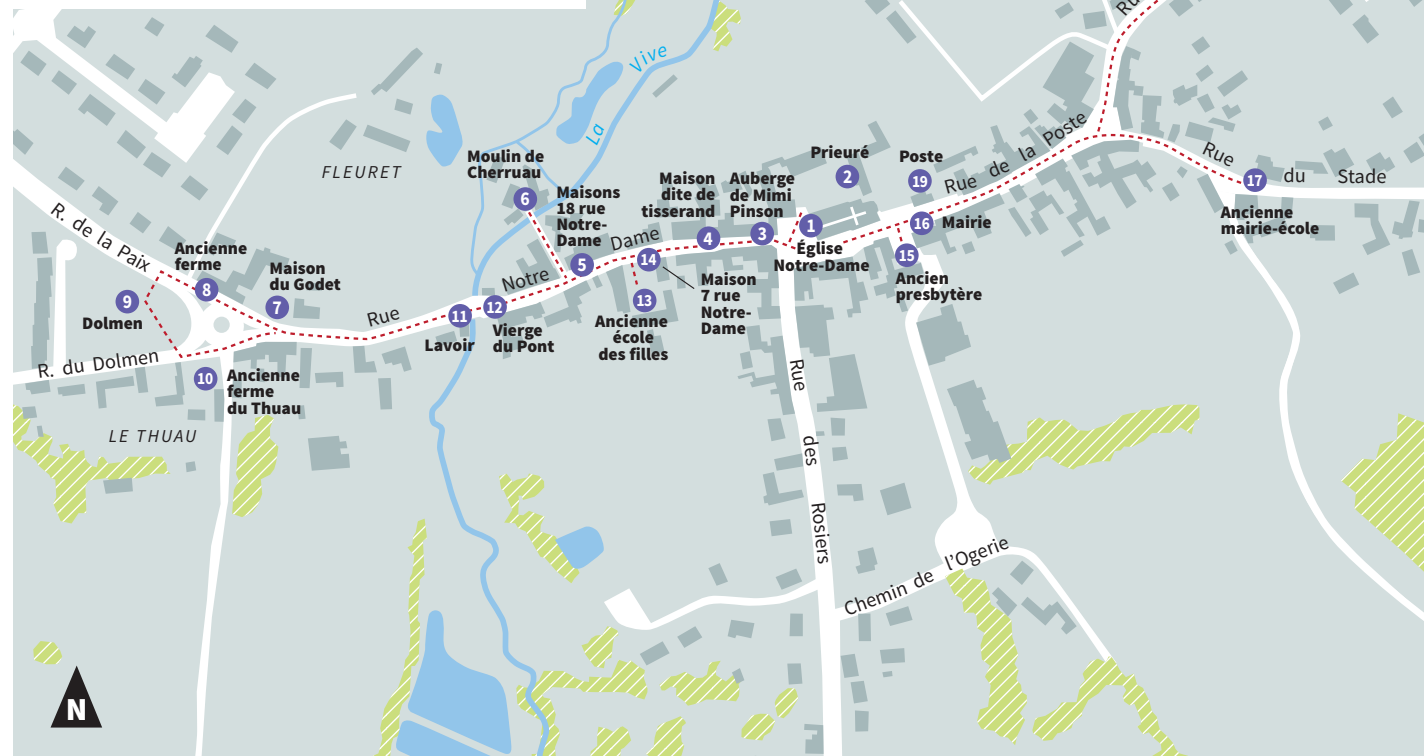
Pour enrichir votre découverte, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois et ses guides-conférenciers, en partenariat avec les offices de tourisme, vous proposent des animations parmi lesquelles des balades et visites des communes à destination des visiteurs individuels du printemps à l'automne et toute l'année pour les groupes.

Réalisation : J. Bulard / Traitement d'après charte graphique Villes et Pays d'art et d'histoire - Agence Des Signes / Impression : Crés, Bonnetable

TORCÉ-EN-VALLÉE

PARCOURS DANS LE BOURG

Distance totale 2,2 km



© J.-P. Berlose - Cemjika / Perche Sarthois 2015

Document édité en 2022 par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois à 3000 exemplaires, sur papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC.
Rédaction : Camille Dewancker, chargée de mission Inventaire du patrimoine.
Suivi éditorial : Sylvie Lemerrier, animatrice de l'architecture et du patrimoine.
Crédits photographiques : sauf mentions contraires, Région des Pays de la Loire - Inventaire général - Pierre-Bernard Fourny. Couverture : J.-P. Berlose - Cemjika / Perche Sarthois 2015.

Remerciements au service régional de l'Inventaire des Pays de la Loire, à l'équipe municipale de Torcé-en-Vallée et aux agents communaux, aux Archives départementales de la Sarthe, aux archives diocésaines du Mans, aux habitants et commerçants de la commune pour avoir chaleureusement ouvert leurs portes et fait part de leurs connaissances et souvenirs, à l'association Culture et Patrimoine Torcéen pour son aide tout au long de l'inventaire, ainsi qu'aux propriétaires de cartes postales et autres documents qui ont bien voulu partager leurs collections.

“AU FOND D’UN AGRÉABLE VALLON, FORMÉ PAR DES MONTICULES QUE LES GÉOGRAPHES N’ONT POINT NOMMÉS, SUR LES BORDS DE LA RIVIÈRE DE VIVE-PARANÇE, EST SITUÉ UN PETIT VILLAGE, IGNORÉ DES SAVANTS, MAIS VISITÉ FRÉQUEMMENT PAR LES DÉVOTS À LA SAINTE VIERGE MARIE.”

Abbé Lochet, extrait du *Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Torcé*, 1887

Fondé en 1964 par André Malraux, l’Inventaire général du patrimoine culturel a pour mission de “recenser, étudier et faire connaître” le patrimoine urbain, architectural, artistique et mobilier de la France. Depuis 2004, cette compétence a été transférée aux Régions.

Ainsi, la Région des Pays de la Loire poursuit cette mission sur l’ensemble du territoire régional, en partenariat avec les communes et leurs groupements, les Départements, les Pays. Les résultats des études d’inventaire réalisées forment des dossiers largement documentés sur les œuvres retenues accessibles à tous.

Situé au nord-est de la Sarthe, le Pays du Perche Sarthois forme un territoire de transition et de diversité à la limite des aires géographiques du Maine, de la Normandie et du Val de Loire. Il offre une mosaïque de paysages, des collines du Perche au plateau calaisien, dont il résulte une grande variété architecturale. Depuis 2006, le Pays mène, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, l’inventaire du patrimoine de son territoire. En 2017, une nouvelle étude a été engagée afin d’étudier les bourgs, à travers leur morphologie, leur architecture et leurs relations avec l’espace rural.

Parmi les douze bourgs retenus pour une étude approfondie, Torcé-en-Vallée a la particularité de conserver un patrimoine préservé se développant le long d’un axe structurant où toutes les époques dialoguent entre elles, du Néolithique à nos jours.

Ce circuit vous propose de partir à la découverte d’une partie de ce patrimoine identifié pendant l’inventaire. Majoritairement privés, les lieux commentés sont plus ou moins visibles de la voie publique. Merci de ne pas pénétrer à l’intérieur des propriétés et de respecter l’intimité des habitants.

Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

24 avenue de Verdun, 72400 La Ferté-Bernard
T. 02 43 60 72 77 / perche-sarthois@orange.fr
www.perche-sarthois.fr  

Mairie de Torcé-en-Vallée

2 rue de la Poste, 72110 Torcé-en-Vallée
02 43 29 37 15 / mairie.torce.72@wanadoo.fr
www.torceenvallee.fr

